

DELIBERATION DU SYNDICAT CENTRE HERAULT
SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023

Quorum	7
Présents	12
Votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation : 7 décembre 2023

L'an Deux mille vingt-trois et le 13 décembre, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier BERNARDI, Président.

Présents : M. Claude REVEL, Mme Isabelle SILHOL, M. Francis BARDEAU, M. Jean Luc REQUI, M. Daniel VALETTE, Mme Véronique NEIL, Mme Marie Hélène SANCHEZ, M. Martine BONNET, Mme Sophie COSTEAU, M. Bertrand ALEIX, Mme Danièle JOSEPH,

Absents excusés : M Ludovic CROS, M. Daniel FABRE, M. Jean François SOTO, Mme Isabelle LE GOFF, M. Jean TRINQUIER, M. Frédéric ROIG, Mme Isabelle PERIGAULT, M. José MARTINEZ, M. Daniel REQUIRAND, M. Grégory BRO, M. David CABLAT

Secrétaire de séance : Mme Véronique NEIL

Objet : Modification d'un représentant suppléant de la Communauté de Communes du Clermontais au sein du Comité Syndical du Syndicat Centre Hérault

Vu les articles L.5211-6 à L5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, les structures intercommunales ont désigné leurs délégués,

Vu la délibération n° 2020-047 en date du 06 août 2020 relative à l'installation du Comité Syndical, à savoir pour la Communauté de Communes du Clermontais, les membres titulaires et suppléants suivants :

Membres titulaires

M. Claude REVEL
M. Olivier BERNARDI
Mme Isabelle SILHOL
M. Francis BARDEAU

Membres suppléants

M. Sophie COSTEAU
M. Serge DIDELET
Mme Isabelle LE GOFF
M. Bertrand ALEIX

Monsieur le Président indique aux membres du comité syndical que la Communauté de Communes du Clermontais a modifié par délibération en date du 28 novembre 2023 la désignation d'un représentant suppléant au sein du comité syndical comme suit :

- Monsieur Patrick-Albert JAURES est désigné représentant suppléant au comité syndical du Syndicat Centre Hérault en remplacement de Monsieur Serge DIDELET.

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Comité Syndical à l'unanimité,

PRENNE ACTE de la désignation de Monsieur Patrick-Albert JAURES en qualité de suppléant au sein du comité syndical du Syndicat Centre Hérault.

Il s'ensuit la liste ci-après :

Membres titulaires

M. Claude REVEL
M. Olivier BERNARDI
Mme Isabelle SILHOL
M. Francis BARDEAU

Membres suppléants

M. Sophie COSTEAU
M. Patrick-Albert JAURES
Mme Isabelle LE GOFF
M. Bertrand ALEIX

Fait et délibéré les jours, mois et an susdit
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président du Syndicat Centre Hérault
Olivier BERNARDI

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le : .../.../2023
et publié ou notifié le : .../.../2023



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.